

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
139 19

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 20 SEPTEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIA BARTHELEMY**

OBJET : Projet de Rénovation Urbaine de "ZUS Centre Nord" : 1 ère répartition des crédits pour 2019.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la Politique de la Ville, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine « ZUS Centre Nord » à Marseille (1er, 2ème, 3ème et 6ème arrondissements), le GIP Marseille Rénovation Urbaine sollicite l'octroi d'une subvention d'équipement de 4.181 €, sur une dépense subventionnable plafonnée à 500.000 €HT, pour la création d'un équipement sportif de type «city stade» sur un terrain sis 13, rue Kléber, quartier Saint Lazare, dans le 3ème arrondissement, placée sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville de Marseille.

Ce terrain, d'une superficie d'environ 3000 m², couvert en partie par l'ouvrage autoroutier, est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Au regard du dénivelé existant, deux plateaux seront créés:

- le premier accueillera une aire de jeux pour les 3-12 ans, dans la partie non couverte par l'autoroute ;
- le deuxième permettra l'aménagement de trois aires d'évolutions sportives :
 - une surface de jeux multisports divisible en trois terrains, destinée à accueillir les plus jeunes et permettant également la pratique de la danse urbaine ;
 - une surface de jeux multisports dédiée principalement au football ;
 - un espace de street workout équipé de différents agrès.

Par ailleurs, un sanitaire et un point d'eau seront implantés sur le plateau haut.

Enfin, l'ensemble du site sera clos, équipé de filets protégés -ballons et doté d'un éclairage spécifique avec minuterie.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

